

LA GRANDE TRANSHUMANCE À L'ÉPOQUE ROMAINE. À PROPOS DES RECHERCHES SUR LA CRAU D'ARLES*

Jean-Pierre BRUN**

Résumé

L'existence, révélée par l'archéologie, d'un élevage ovin à grande échelle en Crau (Bouches-du-Rhône) durant l'époque romaine suppose le développement d'une transhumance à longue distance. Les exemples historiques montrent que la grande transhumance est un phénomène exceptionnel, nettement distinct des déplacements de troupeaux à court rayon. Elle suppose la conjonction de plusieurs facteurs tels qu'une demande importante de laine de qualité, la disponibilité de larges capitaux (achats de bêtes, de pâturages, frais de personnel), une libre circulation des troupeaux (accords politiques, police contre le brigandage), la mainmise sur de vastes pâtures (terres désertées naturellement ou à la suite de guerres). Les attestations d'un tel phénomène sont rares dans le monde antique. Pour les Balkans, l'Afrique et la Péninsule Ibérique, les témoignages sont ténus ou ambigus, mais l'Italie du Sud dès le II^e siècle avant notre ère en montre un exemple nettement caractérisé duquel on peut rapprocher celui de la Narbonnaise à partir de la fin du I^{er} siècle avant notre ère. Tous deux manifestent une exploitation spécialisée de troupeaux pour la laine qui doit être mise en parallèle avec d'autres productions agricoles telles que le vin et l'huile. Elle s'intègre de la même façon à la complexification des échanges commerciaux et implique un haut degré d'intégration de l'économie romaine.

Mots clés

Transhumance, Production et commerce de la laine, Empire romain, Intégration économique, Aristocratie foncière, Gaule, Péninsule Ibérique, Grèce, Italie, Afrique du Nord.

Les recherches archéologiques récemment conduites dans la plaine de La Crau et à *Glanum* ont apporté des données nouvelles sur la grande transhumance en Narbonnaise. Les fouilles de plusieurs bergeries antiques de La Crau ont livré des informations chronologiques et quantitatives sur

Summary

Long-distance transhumance in the Roman period as illustrated by research at La Crau d'Arles.

The practice of large-scale sheep husbandry in Crau (Bouches-du-Rhône) during the Roman period, as testified by archaeological evidence, presupposes the development of long-distance transhumance. The historical record suggests that this is an exceptional phenomenon, quite distinct from economies based on localized movements of flocks. It requires the conjunction of a number of factors including significant demand for high-quality wool, the availability of capital (to cover the purchase of animals and the costs of pasturage and labour), the unrestricted movement of flocks (requiring political stability and effective policing), and the command of vast tracts of pasture (whether depopulated naturally or as a result of warfare). Evidence for the emergence of such a phenomenon is rare in the antique world: for the Balkans, Africa and Iberian Peninsula it is tenuous or ambiguous, but a well-documented example can be cited from southern Italy in the second century BC that bears close comparison with the situation in the Narbonne region in the first century AD. Both are based on the specialized exploitation of flocks for wool, the importance of which must be acknowledged alongside other products such as wine and oil. Wool must also be counted among the commodities involved in significant commercial exchange, for a high degree of integration within the Roman economy is implied by the evidence presented.

Key Words

Transhumance, Production of and trade in wool, Roman empire, Economic integration, Landed aristocracy, Gaul, Iberian Peninsula, Greece, Italy, North Africa.

l'élevage ovin (Badan *et al.*, 1995). Le grand nombre de ces bergeries implique la pratique de la transhumance vers les montagnes des Préalpes car la Crau est totalement aride en été et on ne peut faire estiver de grands troupeaux dans les environs d'Arles.

*Cet article est issu d'une communication présentée à la Table-Ronde sur L'élevage en Gaule, organisée à Saint-Martin de Crau (Bouches-du-Rhône) par A. Ferdière, M. Leguilloux et S. Lepetz, le 21 avril 1995.

**UMR 6573, Centre Camille Jullian et Recherches africaines, Université de Provence, 19, Avenue R. Schumann, 13100 Aix-en-Provence, France.

Pour cerner la place de l'élevage ovin de la Crau, il faut replacer ces observations dans le contexte économique de l'Empire romain et s'interroger dès l'abord sur la signification de la grande transhumance par rapport aux autres formes de déplacement des troupeaux.

Définitions et enjeux

La transhumance est-elle une nécessité climatique pour le bétail, ou bien un produit des contraintes économiques et sociales ?

Les formes de transhumance

Quel bétail transhume ? La nécessité pour les animaux de se déplacer selon les saisons a été observée très anciennement. Aristote (*H. A. VIII*, 12; traduction Louis, 1969) écrit que "tous les animaux sont sensibles instinctivement à la variation du chaud et du froid (...), les uns émigrent de régions voisines, les autres vont pour ainsi dire d'un bout du monde à l'autre comme font les grues". De fait, dans l'Antiquité, la transhumance était susceptible d'affecter toutes sortes d'animaux domestiques : moutons et chèvres bien sûr, mais aussi équidés (Varron, *R.R.II*, 8, 5; édition Guiraud, 1985), porcs et bovidés⁽¹⁾. La transhumance de ces derniers est également attestée à l'époque moderne⁽²⁾, mais les déplacements en masse concernent surtout la transhumance ovine qui seule nous retiendra ici.

Pendant longtemps seule la causalité climatique a été mise en avant et elle avait pour corollaire la permanence de la transhumance (Grenier, 1905 : 293-296; Hoeg, 1925) : nécessitée par la sécheresse qui brûle les herbages des plaines côtières en été et par le froid et la neige qui empêchent la pousse des plantes en montagne l'hiver, elle devait être aussi ancienne que les débuts de l'élevage et ne connaître que des fluctuations mineures, par exemple quant à l'importance des troupeaux déplacés ou aux changements de lieux d'estive.

Depuis une vingtaine d'années, on a mis, au contraire, l'accent sur l'historicité de la transhumance et sur les contextes historiques et sociaux particuliers qui, à chaque période historique et dans chaque région, expliquent son apparition, son développement, son déclin, voire sa disparition (Giardina, 1981; Corbier, 1991 entre autres pour l'Antiquité; Coulet, 1978 et 1986, Coste, 1986 pour le Moyen Âge et Cleary et Smith, 1990, p. 32-33 pour l'époque moderne).

Il faut, dès l'abord, distinguer la transhumance du nomadisme pastoral qui est bien attesté dans les Balkans, au Proche-Orient, en Espagne et en Afrique du Nord. Dans ce dernier cas, c'est toute la population des éleveurs nomades qui se déplace avec leurs campements, leurs bêtes, leurs femmes et leurs enfants. C'était le cas par exemple des *Getae* du bas Danube (Columelle VII, 2, 2; édition Forster et Heffner, 1968) ou des éleveurs *Maces* dans les *Syrtes* (Pseudo-Scylax VI, 1, 3, (édition Müller, 1855-1861); voir aussi Gsell, 1920, 4 : 42). Au contraire, dans la transhumance classique, les troupeaux appartiennent à des propriétaires sédentaires et ce sont des bergers spécialisés, un peu en marge de la société, qui guident les moutons vers les pâtures.

Les géographes distinguent de façon commode trois types de transhumance : ascendante, descendante, médiane.

La transhumance ascendante (ou "normale") voit les troupeaux des éleveurs des plaines monter aux alpages l'été, saison où la sécheresse et la présence de champs emblavés rendent impossible la pâture des troupeaux dans les plaines. À l'époque moderne, la Crau offre un exemple typique de transhumance ascendante : les propriétaires ("capitalistes") habitent Arles et c'est là que les contrats sont passés; la montagne ne fournit que les pâturages (Benoit, 1931 : 628; Baehrel, 1961 : 179-210).

La transhumance descendante (ou "inverse") est occasionnée par la descente des troupeaux appartenant aux montagnards qui fuient les rigueurs de l'hiver en montagne. La transhumance de l'Italie du Sud sous la dynastie des Aragon à partir de 1442 était due aux montagnards des Abruzzes qui faisaient paître leurs troupeaux dans le Tavoliere des Pouilles durant l'hiver.

Il existe aussi une transhumance mixte, dans laquelle les troupeaux appartiennent à des habitants des basses montagnes qui envoient leurs troupeaux vers le haut en été et vers le bas en hiver. C'est probablement ainsi que pratiquaient les populations ligures habitant les régions montagneuses entre Gênes et Nice. À la fin du I^{er} siècle avant notre ère, Strabon écrit à leur propos (IV, 6, 2) "Κατοικοῦσι δὲ Λίγυες, ζῶτες ἀπὸ θρεμμάτων τὸ πλέον καὶ γάλακτος καὶ κριθίνου πόματος, νεμόμενοι τὰ τε πρὸς θαλάττη χωρία καὶ τὸ πλέον τὰ ὄρη", ce que l'on peut traduire ainsi : "Les Ligyens habitent [cette région], vivant surtout du croît de leurs troupeaux et de lait et d'une boisson à l'orge (bière); ils font paître les

⁽¹⁾ Une inscription du sanctuaire d'Alea de Tégée (Arcadie), datée du début du IV^e siècle avant J.-C. et citée par Georgoudi (1974 : 178) prévoit une taxe pour le pâturage du petit bétail, du gros bétail (bovidés) et des porcs lors de leur passage (probablement au cours de la transhumance) sur les propriétés du sanctuaire.

⁽²⁾ Par exemple dans le Vicentino au XVI^e siècle (Braudel, 1986 : 81).

troupeaux dans le territoire proche de la mer et surtout dans la montagne⁽³⁾.

Si ces définitions classiques fixent le sens principal des déplacements, elles ne permettent pas une caractérisation complète des phénomènes. Deux autres paramètres sont à prendre en considération : les distances parcourues et l'importance numérique des troupeaux.

Signification de la grande transhumance

La transhumance de grands troupeaux à longue distance est fondamentalement distincte des transhumances à court rayon qui sont généralement le fait de petits troupeaux comme par exemple ceux des éleveurs de la Castanaccia qui descendent dans la plaine littorale de la Corse orientale durant l'hiver. On peut penser que ces déplacements directement liés aux conditions climatiques ont une grande antiquité bien qu'ils n'aient pas fait l'objet de descriptions par les auteurs classiques. Il semble que cela ait été la forme dominante de la transhumance dans la Grèce classique, par exemple dans le Parnasse où viennent paître les moutons des Delphiens et des Ambrysiens qui habitent au bas des pentes (Georgoudi, 1974 : 181)⁽⁴⁾. De même, en Crète contemporaine, les paysans-éleveurs du plateau du Lasithi cultivent les terres en céréales et en oliviers et entretiennent des troupeaux de chèvres et de moutons qui, l'été, paissent dans les montagnes entourant le Lasithi et, l'hiver, dans les collines en bordure de la mer. Les lieux de pacage ne sont jamais éloignés de plus d'un jour de marche de la ferme familiale qui approvisionne les bergers (Forbes, 1995 : 327-328). Ces pratiques sont associées à une poly-exploitation des troupeaux : lait, fromages, viande, laine de médiocre qualité destinée à un public local ou populaire.

En revanche, la transhumance à longue distance, qui suppose une organisation complexe, ne peut se développer que pour de grands troupeaux appartenant à des propriétaires puissants et dont l'exploitation est essentiellement tournée vers la production de laine de grande qualité. C'est donc un phénomène exceptionnel et son apparition suppose réunies un certain nombre de conditions clairement définies par P. Garnsey (1988) : *"one requirement for its institution, or expansion, is the economic and political weakness of local agriculture often following a period of warfare, as in*

classical Rome and medieval Spain, another is the existence of an outlet for the products of pastoralism, in Antiquity and in the Middle-Ages, principally wool, in the modern period more commonly cheese and meat". H. Forbes (1995 : 327) souligne d'ailleurs que ce sont les formes spectaculaires de transhumance qui attirent l'attention des témoins et des chercheurs, à cause de leur pittoresque et de leur originalité par rapport à un système de polyculture dominant. Cela explique que l'on possède plus de renseignements sur les grands troupeaux effectuant des transhumances à longue distance, que sur les petits cheptels intégrés dans une économie vivrière et n'effectuant que de courts déplacements (voir à ce propos Pasquinucci, 1990 : 165-166).

La conjonction de tous ces facteurs – libre circulation des troupeaux, capitaux disponibles, disponibilité des terrains, sécurité des déplacements, larges débouchés commerciaux – implique des conditions politiques et économiques exceptionnelles.

Pour la période moderne, F. Braudel (1986 : 84-85) a montré que la grande transhumance supposait une organisation étatique et de vastes débouchés : *"tous les cas connus d'un peu près montrent que la transhumance est fortement institutionnalisée, mise à l'abri de sauvegardes, de règlements, de privilèges, un peu hors société, ce que révèle la situation toujours à part des bergers (...)"*. Le cas de la Castille du XVI^e siècle, est *"sans ambiguïté : toute transhumance présuppose des structures internes et externes compliquées. Dans le cas de la laine castillane, sont en cause des villes et des marchés comme Ségovie ; des hommes d'affaires génois qui achètent à l'avance les laines et, avec les Florentins, possèdent les lavoirs où sont préparées les toisons, sans compter les représentants castillans de ces grands marchands, les transporteurs des balles de laine, les flottes à partir de Bilbao en direction des Flandres ou les expéditions vers Alicante et Malaga à destination de l'Italie, ou, pour prendre un détail plus ordinaire, le sel indispensable qu'il faut acheter et transporter pour les troupeaux jusqu'aux pâturages. Impossible d'expliquer la laine castillane en dehors de ce large contexte, où elle est à la fois construite et prisonnière"*. L'Espagne élevait alors deux espèces de brebis : *"celles de la première espèce, dont la laine est commune, passent leur*

(3) Traduction de l'auteur. Lasserre (1966) traduit "νεμόμενοι τὰ τε πρὸς θαλάττη χωρία καὶ τὸ πλεόν τὰ ὄρη" par "ils occupent les terrains du bord de la mer et dans une plus grande mesure les montagnes". Étant donné le contexte pastoral de la phrase précédente, je préfère comprendre le texte selon l'acception première de νέμω : conduire au pâturage, faire paître, plutôt que son sens dérivé : occuper, posséder.

(4) Selon Garnsey (1988 : 201), ce pourrait être le cas également, pour l'époque romaine, de la Molise (Italie) où les agriculteurs auraient fait paître leurs troupeaux alternativement aux deux extrémités de la vallée du Biferno, mais les éléments archéologiques et historiques disponibles ne permettent pas d'aller si loin dans l'interprétation (Barker et al., 1978).

vie où elles naissent, ne changent point de pâturage et reviennent tous les soirs à la bergerie; les autres dont la laine est fine, voyagent tous les ans. Après avoir passé l'été sur les montagnes, elles descendent dans les prairies chaudes des parties méridionales du Royaume, telles que La Manche, l'Estrémadure et l'Andalousie⁽⁵⁾.

Les exemples modernes les mieux documentés montrent donc que la grande transhumance est directement liée à l'existence d'un important marché de laine de qualité. Pour la Provence, il est à noter qu'au XIX^e siècle, la laine des brebis transhumantes se vendait également 20 % plus cher que celle des brebis "estivenques"⁽⁶⁾. P. Garnsey (1988) considère que *"the estimates (or assumptions) of scholars of antiquity concerning the size and importance of Italian transhumance in the Republican and Imperial period, are invariably exaggerated because they are not based on a realistic assessment of the size of the market and on an understanding of the economy of extensive pastoralism in general"*. Or l'existence même de la grande transhumance dans l'Antiquité romaine conduit à supposer une importante demande en laine de qualité de la part de la population de Rome, des élites locales, des aristocrates, des cadres de l'armée.

La grande transhumance était-elle un phénomène commun dans l'Empire ? En examinant la documentation concernant les pays du pourtour méditerranéen, on est conduit à la constatation que, jusqu'à présent, elle est rarement attestée.

La grande transhumance en Méditerranée Les Balkans

Dans les Balkans, la documentation relativement restreinte permet néanmoins de déceler l'existence de déplacements saisonniers de troupeaux depuis le V^e siècle avant J.-C. au moins. C. Hoeg (1925) pensait que la transhumance, nécessité climatique, avait été pratiquée de tout temps et que les bergers actuels étaient les héritiers directs de ceux de la Grèce classique. S. Georgoudi (1974) qui a tenté de suivre l'existence de la transhumance en filigrane dans les textes classiques et les inscriptions, cite un mythe significatif de l'existence et de la nécessité de la transhumance. Cérambos, petit-fils de Poseidon, possesseur de grands troupeaux, négligeant les avertissements de Pan, n'amena pas ses troupeaux passer l'hiver en plaine et perdit toutes ses bêtes. Un passage de l'*Œdipe Roi* de Sophocle, pièce représentée à Athènes entre 430 et 420, met en scène deux

bergers qui pratiquaient la transhumance. Un messager de Corinthe informe Œdipe qu'il lui a été confié par un berger thébain alors qu'il était nourrisson. Les deux bergers passaient six mois d'été (de la mi-mars à la mi-septembre) dans les pâturages du Mont Cithéron et l'hiver soit sur le territoire de Corinthe soit sur celui de Thèbes (*Œdipe Roi* : vers 1132-1140). La scène est sensée se passer dans des temps mythiques, mais elle a toutes chances de refléter une situation contemporaine déjà traditionnelle.

Au début du II^e siècle de notre ère, Dion Chrysostome (*Or.* VII, 13; édition Dindorf, 1916-1919) rapporte que des bergers eubéens faisaient paître le petit et le gros bétail dans les plaines durant l'hiver et en été dans les montagnes bien pourvues d'eau et d'herbages où ils construisaient des étables. Ces déplacements saisonniers ne manquaient pas de poser des problèmes complexes étant donné le morcellement politique de la Grèce. Les conflits entraînaient des changements d'itinéraires, voire un recul de la transhumance. En temps de paix, des traités régissaient le passage des troupeaux et des bergers comme la convention entre Aigai et Olympos en Eolide (Asie Mineure; vers le milieu du III^e siècle avant J.-C.) ou celle entre Myania et Hypnia en Locride occidentale (début du II^e siècle avant J.-C.).

Aujourd'hui, les chercheurs sont partagés sur ce sujet. J. E. Skydsgaard (1988) et S. Isager et J. E. Skydsgaard (1992 : 99-101) affirment une séparation nette entre agriculture et élevage en Grèce. Toutefois, étant donnée la nature du relief, ils estiment que les déplacements de troupeaux se faisaient généralement sur de courtes distances. Par ailleurs, ils considèrent que l'élevage pratiqué par les paysans était très limité (seulement quelques moutons), alors que les troupeaux transhumants appartenaient aux classes dominantes. En tout état de cause, les troupeaux étaient peu importants *"if the demand was slack because the Greeks only used animals for offerings, one might ask if there was as much offering as often assumed. We should bear in mind that the sheep especially were necessary because of the wool"* (Skydsgaard, 1988 : 83).

S. Hodgkinson (1988), pour sa part, nie l'existence d'un véritable pastoralisme en Grèce et penche pour une agriculture mixte. Dans un article de 1992, il prend comme sujets d'étude Athènes et Sparte à l'époque classique. À Athènes, il estime que les conditions sociales favorisaient le développement de la petite et la moyenne propriété paysanne, base économique de la démocratie et que la parcellarisation des propriétés ne permettait guère l'essor d'un grand élevage.

⁽⁵⁾ G. Bowles - *Introduction à l'histoire naturelle et à la géographie physique de l'Espagne*. Paris, 1776, p. 470 cité par Braudel 1986 : 82.

⁽⁶⁾ *Congrès Scientifique de France*, 14^e session, 1860 : 395.

ge nécessitant une transhumance à grand rayon. Il estime que les troupeaux comptaient en moyenne une cinquantaine de moutons, exceptionnellement une centaine, élevés de façon semi-intensive en symbiose avec l'agriculture considérée comme dominante. Par ailleurs, l'accroissement démographique sensible au cours des V et IV^e siècles aurait entraîné une mise en culture des terroirs les plus marginaux, au détriment des pâtures. En fait, les riches athéniens s'adonnaient à l'élevage des chevaux de course et de guerre, rémunérateur et source de prestige (Hodkinson, 1990 : 147). À Sparte, des causes inverses auraient conduit à une situation similaire : la ville était dominée par une aristocratie puissante qui possédait de grands domaines, mais dont la richesse était limitée par ses propres règles (interdiction de posséder de l'or, de participer à des entreprises commerciales, stricte limitation du nombre de citoyens et de la circulation monétaire entraînant un manque de débouché pour les produits pastoraux). Là aussi, la puissance se manifestait dans l'élevage des chevaux de course, permettant de remporter des victoires olympiques. Dans toutes les cités, l'état de guerre quasi-permanent, le refus de la dépense de troupeaux étrangers, la rareté des accords bilatéraux ne pouvaient que restreindre les possibilités de parcours des troupeaux sur de grandes distances (Hodkinson, 1990 : 145). Revenant sur ces questions, H. Forbes (1995 : 337) écrit que les vestiges retrouvés lors des enquêtes archéologiques conduites dans le Péloponèse s'accordent plutôt à une agriculture mixte associant les céréales, les oliviers dans les zones fertiles et l'élevage dans les collines arides.

En fait, aucun élément tangible ne permet de supposer qu'en Grèce, tant aux époques classique et hellénistique que sous l'Empire romain, on pratiquait la transhumance à long rayon de grands troupeaux. Les troupeaux ne semblent jamais avoir été très importants et, dans la majorité des cas, des déplacements relativement courts suffisaient au changement climatique.

L'Italie

Pour l'Italie centro-méridionale, l'existence du grand élevage extensif lié à la transhumance est relativement bien attestée par les *Res rusticae* de Varron, deux inscriptions et des textes juridiques. Ils ont fait l'objet de nombreuses analyses que l'on peut tenter de résumer ainsi⁽⁷⁾. Selon Pasquinucci (1979 : 90; 1990), et Frayn (1984 : 49-55), la transhumance existait en Italie bien avant la domination

romaine : elle était rendue nécessaire par le climat et devait prendre la forme de déplacements de courte distance entre les plaines côtières et les montagnes de la chaîne des Apennins toute proche. Dès ces périodes reculées, des chemins avaient dû être tracés qui, du fait des guerres, notamment les guerres contre les Samnites, auraient été quelque peu délaissés entre le V^e et le III^e siècle avant J.-C.

La grande transhumance entre l'Apulie et les Abruzzes n'a pu pleinement se développer avant la fin de la Seconde Guerre Punique (Corbier, 1991). Auparavant les conditions politiques de libre circulation, économiques de demande en laine et sociales de disposition de vastes terres de pacage n'étaient pas réunies. La confiscation des terres des Samnites et des cités d'Apulie qui s'étaient alliées à Hannibal entraîna d'une part la déduction des colonies, notamment dans le *Samnium* pour les vétérans de Scipion en 201, et une extension considérable de l'*ager publicus*. Les classes dominantes de Rome pouvaient dès lors commencer à investir dans le grand élevage ovin nécessitant une transhumance à large rayon. Les abus auxquels cette pratique conduisit aboutirent à une codification de la circulation des troupeaux par la loi agraire de 111 avant J.-C. Elle stipulait une libre utilisation des voies (*calles*) garantie par l'État, mais elle prévoyait le paiement d'un impôt (*scriptura*) pour l'usage de l'*ager publicus*. Cet élevage spécialisé ne se substitua pas à celui de petits troupeaux dans les fermes; ce dernier, attesté par Caton qui prévoit d'élever 100 moutons dans son domaine consacré à l'oléiculture (*Agr.* 10,1; édition Goujard 1975), entraînait le plus souvent des déplacements saisonniers à court rayon sur lesquels a récemment insisté M. Pasquinucci (1990 : 166-170). La Sabine par exemple était la région d'estivage de troupeaux se déplaçant depuis l'Apulie et de petits cheptels provenant du Latium voisin.

Varron⁽⁸⁾ (*R.R.* II) a largement évoqué le grand élevage ovin où les troupeaux appartenaient en général aux aristocrates romains ou aux riches propriétaires de domaines agricoles cultivés en céréales, oliviers et vignes dans les plaines, notamment apuliennes (Varron *R.R.* II, 6,5; Strabon VI, 3,9; Volpe 1990). La déclaration des moutons (*professio*) était faite au départ pour l'estive. Le lieu et la saison de cette *professio* montrent que la transhumance était ascendante et que le lieu de résidence des éleveurs (*Apuli pecuarii*) qui achetaient ou louaient des pâturages était la plaine apulienne (Varron, *R.R.* III, 1,8).

⁽⁷⁾ Grenier, 1905; Pasquinucci, 1979; Giardina, 1981; Frayn, 1984; Gabba, 1988; Corbier, 1983 et 1991... Pour une approche ethnoarchéologique : voir Barker (1989) et Barker et Grant (1991).

⁽⁸⁾ Varron traitait de la question en connaissance de cause, étant propriétaire de domaines agricoles et grand éleveur en Apulie (moutons) et à Réate (chevaux) (*R.R.* II *passim*).

Si Varron évoque des troupeaux unitaires peu importants, de l'ordre de 700 à 800 bêtes (*R.R.* II, 10,11) que l'on devait grouper pour transhummer, il ne fait pas de doute que nombre de riches éleveurs possédaient plusieurs dizaines de milliers de bêtes, probablement réparties en divers sites⁽⁹⁾. Le nombre de bergers esclaves impliqués dans les guerres serviles du I^{er} siècle avant J.-C., puis dans les bagarres⁽¹⁰⁾, les révoltes et brigandages des siècles suivants attestent l'ampleur des troupeaux⁽¹¹⁾. Tout au long de l'Empire, l'État s'impliqua dans le contrôle et la régulation de ce grand élevage transhumant par des taxes, des règlements concernant les locations des pacages, la solvabilité des débiteurs du fisc, la libre circulation des troupeaux et l'interdiction de leur divagation⁽¹²⁾.

Ce qui caractérise donc toute la période qui commence avec la conquête de l'Italie du Sud et qui se poursuit jusqu'au Haut Moyen Âge, c'est la continuité de la grande transhumance et de l'élevage ovin sur une large échelle. Ils impliquent, comme nous l'avons vu, des investissements importants en bêtes, esclaves, achats et locations de pâtures, frais d'imposition, de sel etc, mais en retour la permanence de grands profits. Cela suppose donc un besoin économique persistant certainement lié principalement au commerce de la laine, mais aussi des cuirs, de la viande et des fromages.

Pour l'Italie du Nord, les données sont beaucoup plus éparses. Aucun texte n'assure l'existence de la grande transhumance, mais les conditions en étaient réunies car l'élevage ovin et la production de laine y étaient florissants : *Altinum*, *Parma*, *Mutina* étaient réputées pour

la qualité de leurs moutons (Columelle VII, 2, 4), *Patavium* et *Verona* produisaient des tissus de laine (Martial XIV, 141; édition Izaac 1933)⁽¹³⁾.

La Gaule

La question du pastoralisme en Gaule a fait l'objet d'une mise au point de Christian Goudineau en 1988 : il constatait la grande indigence des sources aussi bien écrites et figurées qu'archéologiques. De fait, la transhumance n'est directement attestée que par un texte de Plinie (*N.H.* XXI, 57; traduction André, 1969) qui traite de La Crau : "*Les Plaines de Pierres dans la province de Narbonnaise, sont aujourd'hui elles aussi remplies de thym. C'est presque leur seul revenu, des milliers de moutons y venant des régions lointaines paître le thym*".

À prendre ce texte au pied de la lettre, on retire l'impression que Plinie évoque une transhumance descendante de troupeaux appartenant à des montagnards. Dans cette perspective, peut-on imaginer que les propriétaires des troupeaux aient été des tribus alliées comme les Voconces, voire des peuplades montagnardes soumises lors de la Guerre Civile comme les *Albici*, ou lors de la conquête des Alpes sous Auguste? Jusqu'ici, aucun texte, ni inscription, ne l'indique.

Un article de Pierre Gros (1995) tend à montrer que dès avant l'époque romaine, peut-être dès son origine, *Glanum* servait de lieu de marché, de convergence, de comptage et probablement de péage, pour les troupeaux hivernant dans la Crau et estivant dans les montagnes. Cette fonction s'expliquerait par la présence d'une importante source

⁽⁹⁾ On cite classiquement C. Caecilius Isidorus qui possédait 257 000 moutons sous Auguste (Plinie *N.H.* 33, 134). L'empereur était aussi propriétaire de grands troupeaux acquis souvent par usurpation et confiscations, l'*ager publicus* est progressivement entré dans le patrimoine de l'empereur. Des membres de la famille impériale étaient également de riches éleveurs, par exemple, Domitia Lepida, tante de Néron qui entretenait des troupes d'esclaves bergers, et donc de vastes troupeaux en Calabre (sur ces questions : Corbier 1983 et 1991).

⁽¹⁰⁾ Rappelons les bagarres entre bergers de la région de Larinum rapportées par Cicéron, *Pro Cluentio*, 161.

⁽¹¹⁾ M. Corbier (1991) a souligné la continuité au cours de l'Empire de la place des bergers esclaves. Désignés d'abord comme révoltés, notamment lors des Guerres serviles, ils furent progressivement assimilés à des brigands. Armés, accompagnés de chiens, travaillant pour des hommes puissants dont ils étaient les hommes de main, leurs agitations étaient redoutées : en 24 après J.-C., révolte des bergers menés par un ancien soldat; sous Septime-Sévère, une troupe de 600 bergers conduits par Bulla Felix tient l'Apulie pendant 2 ans; dans les Codes Justinien et Théodosien, *pastores* et *latrones* sont quasi synonymes : on leur interdit de posséder des chevaux et de recueillir des enfants.

⁽¹²⁾ Sur ces questions voir Corbier, 1991 : 153-165. Taxes : la *professio*, et donc probablement l'impôt qui lui est lié, est encore attestée au VI^e après J.-C. par l'inscription de *Bifernum / Buca* (*C.I.L.* IX, 2826). Limitation des pâturages : fin du II^e siècle avant J.-C. : loi *Liciniae-Sextiae* interdisant à chaque citoyen de faire paître plus de 100 bœufs et de 500 moutons sur l'*ager publicus* (Appien, *De Bellis Civilibus*, I, 8). Locations des pacages : en 365 : Valentinien et Valens interdirent que, pour les pâturages, la fixation du loyer aux enchères soit laissée à l'initiative des autorités locales et imposèrent le retour à un loyer fixe. Solvabilité : Ulpien (*Digeste* 47,8,2,20) atteste le droit de prise en otage par les publicains de troupeaux en contrevenant à la *lex vectigalis*. Libre circulation : inscription de *Saepinum* datée de 169-172 (*C.I.L.* IX, 2428). Interdiction de la divagation des troupeaux : inscription de *Sulmona*.

⁽¹³⁾ En Cisalpine, une inscription datée de 373, mentionne bien l'ouverture d'une route pour faciliter le passage de bêtes et gens, mais s'agit-il de troupeaux ou bien plutôt de bêtes de somme? (*C.I.L.* V, 1862 : inscrit sur un rocher au Monte della Croce dans les Alpes Carniques au nord d'Aquileia : *Munificentia D.D.D. Augg. que / N.N.N. hoc iter ubi homines et animalia cum periculo/ commeabant apertum est/ curante Apinio Program/matio Cur. R.P. Iul. Kar./ D.D.D. N.N.N. Valentiniano / et Valente Augg IIII Cos*). Au XVI^e siècle, la transhumance est un phénomène bien établi dans la région de Vicenza et Padoue (Braudel, 1986 : 81-82).

pérenne dans l'étroit vallon où passe un chemin emprunté par les troupeaux montant à l'estive. Les dispositions de la porte perçant la muraille qui barre le vallon seraient liées au contrôle et au comptage des moutons. Toutes ces structures sont intimement associées à la source et à un sanctuaire d'Hercule, divinité protectrice des bergers et des troupeaux. Le temple date de l'époque impériale, mais pourrait avoir été édifié sur le sanctuaire plus ancien d'une divinité indigène remplissant des fonctions analogues. Plusieurs statues d'Hercule et de Silvain (protecteur des troupeaux) ont été trouvées ailleurs sur le site. Pierre Gros établit un parallèle entre *Glanum* et *Saepinum*, agglomération du *Samnium* située sur une draille de transhumance dont la fonction est précisée par une inscription insérée dans la porte des remparts (voir note 12). Là aussi, Hercule est présent sous forme d'un buste servant de clef de voûte à la porte. De même le sanctuaire d'*Hercules Victor* de Tivoli est associé à un très ancien marché aux moutons (*forum pecuarium*) placé sur un chemin de transhumance. Dès ses origines donc, *Glanum* aurait été un sanctuaire marché situé sur une voie de transhumance reliant La Crau et les Alpes. Cette réinterprétation du rôle de *Glanum*, quoique séduisante au premier abord, pose problème. D'une part, jusqu'à présent, on n'a aucun témoignage de transhumance remontant au début de l'Âge du Fer⁽¹⁴⁾ ; d'autre part l'aspect guérisseur et religieux de la source du dieu *Glan* est éliminé et enfin le parallèle entre la porte du rempart de *Glanum* et celle de *Saepinum* est probablement trompeur⁽¹⁵⁾.

Les recherches archéologiques que nous conduisons en Crau depuis 1992 montrent que les premières constructions dans les pâturages ne sont en fait datables que de la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère : elles correspondent à des bâtiments allongés qui sont interprétés comme des bergeries (Badan *et al.*, 1995). Leur nombre s'accroît au cours du I^{er} siècle de notre ère pour atteindre un maximum au II^e et dans la première moitié du III^e siècle. Les vestiges de cette époque qui ont été fouillés forment des groupements de bâtiments comprenant une ou deux bergeries utilisées en même temps, un puits et un four extérieur. Les bergeries occupées dans la seconde moitié du III^e siècle sont rares, et il semble bien que l'élevage ait alors fortement régressé⁽¹⁶⁾. Elles rede-

viennent relativement nombreuses au IV^e siècle, ce renouveau étant en relation avec le rôle politique et économique accru d'Arles à cette époque. Dans la seconde moitié du IV^e siècle et au V^e siècle, un changement progressif se produit : on cesse de construire des bergeries pour abriter les moutons, mais on édifie de petites cabanes servant de logement aux bergers. Il semble bien qu'à partir de cette époque, les moutons vivent dehors jour et nuit.

Malgré l'absence de bergerie durant l'Âge du Fer, il est fortement probable que l'élevage du mouton en Crau a débuté bien avant l'arrivée des romains : les terres de parcours devaient être utilisées par les indigènes pour la pâture de troupeaux. Toutefois les troupeaux étaient certainement moins nombreux qu'à l'époque romaine et vraisemblablement composés d'animaux rustiques pouvant rester dehors jour et nuit. La mutation que l'on décèle dans la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. porte en fait sur le mode de gestion des troupeaux et le nombre des bêtes. D'une part, il faut mettre en relation la construction de bergeries avec la probable introduction de moutons plus fragiles mais produisant une belle laine ; d'autre part, l'essor du grand élevage ovin semble lié à la déduction de la colonie d'Arles, donc à la dépossession des Marseillais et de leurs alliés indigènes, à l'installation de colons italiens, à la confiscation des terres de pâture et à leur affectation soit à l'*ager publicus*, soit aux terres de la colonie comme à Orange par exemple (Piganiol, 1962 : 57-61).

Ce cas de figure se rapproche de celui de l'Italie du Sud après la Seconde Guerre Punique : arrivée de nouvelles populations, accaparement de vastes espaces libres, ouverture et contrôle des pistes dans une région militairement pacifiée. L'essor considérable de l'élevage au cours du Haut Empire a dû être causé par un accroissement de la demande en laine de qualité et par la possibilité de dégager des profits suffisants pour rentabiliser les investissements immobiliers (achats, locations de terres de parcours, constructions de bergeries) et mobiliers (importations de bêtes, achats d'esclaves ou location de services). Le nombre des moutons élevés en Crau au cours du Haut-Empire – nos estimations minimales dépassent le chiffre de 100 000 – impliquait une transhumance à longue distance d'importants troupeaux.

⁽¹⁴⁾ G. Congès et moi-même avons émis l'hypothèse que les débuts de la transhumance coïncident avec la réorganisation de la Narbonnaise après la guerre civile et que ses pratiques juridiques et son organisation auraient été "importées" d'Italie centro-méridionale (Badan *et al.*, 1995 : 301).

⁽¹⁵⁾ Sur ces questions, je renvoie à un article à paraître d'Anne Roth-Congès "La fortune éphémère de *Glanum*, du religieux à l'économique" (*Gallia*, 1998).

⁽¹⁶⁾ La seconde moitié du III^e siècle est fort troublée par les invasions dans la Vallée du Rhône : destructions urbaines et désorganisation des circuits d'échanges économiques : pour Arles, en dernier lieu, voir Sintès (1992) et Congès *et al.* (1992 : 129-130).

Les propriétaires des troupeaux devaient résider généralement à Arles où étaient dépensés les profits et où, au moins au Bas-Empire, s'effectuait la fabrication de certaines étoffes (la *Notitia Dignitatum* [Occ. XII, 26-28] indique qu'Arles était, vers la fin du IV^e s., le siège d'un atelier de tissage impérial)⁽¹⁷⁾.

Les textes et les bergeries de Crau montrent donc que malgré des fluctuations, le grand élevage transhumant a existé en Provence du I^{er} siècle avant J.-C. au V^e siècle après J.-C. Mais la Crau, de par sa géologie et son aridité était-elle un cas isolé ? Nous disposons de peu d'éléments sur le reste de la Provence. Nos données proviennent des études archéozoologiques qui nous informent surtout sur la viande consommée dans les fermes. Certaines caractéristiques semblent montrer que rares étaient les *villae* du Haut-Empire où l'on trouvait un élevage de bovins, mais que l'on pratiquait fréquemment un élevage diversifié comprenant des porcs et des ovicaprins. Rien ne permet d'assurer qu'il s'agissait de bêtes peu nombreuses élevées dans le cadre d'une agriculture mixte sans migration importante, plutôt que de gros troupeaux participant aux transhumances vers les massifs montagneux. Un long bâtiment mis au jour à 400 m au nord de la *villa* de Pardigon 2 à La Croix-Valmer (Var) a été interprété comme une bergerie, mais quelle signification donner à ce vestige isolé ?

La question se pose en d'autres termes pour le Languedoc grâce à la découverte de grandes bergeries sur les Causses. Dans l'Aveyron, deux sites de bergeries antiques, à Cordenade sur la commune de Salles-la-Source (Causse Comtal) et à Cenel, commune de La Cavalerie (Causse du Larzac) montrent un développement certain de l'élevage ovin (Perrier, 1992). Doit-on le mettre en relation avec les déboisements massifs opérés à la période romaine dans les Causses pour alimenter les fours de potiers de La Graufesenque et l'artisanat de la poix (Vernhet, 1981 : 42) ? Dans ce cas, on aurait eu un déboisement lié à l'activité manufacturière, mis à profit et peut-être aggravé par les éleveurs alors que, dans les cas que cite Garnsey (1988 : 205-206), c'est l'élevage qui entraîne le déboisement⁽¹⁸⁾. Il faudrait chercher dans la plaine languedocienne les aires de pâture hivernale et tenter de déterminer si l'on a affaire, là aussi, à des troupeaux appartenant aux gens des plaines.

Pézenas était réputée pour sa laine (Pline *N.H.* VIII, 191) : doit-on y voir un indice de résidence des possesseurs de troupeaux ?

L'Espagne

Les sources concernant l'élevage en Espagne sont relativement nombreuses et concernent aussi bien les bœufs et les équidés que les moutons (Thouvenot, 1940 : 234-236). La laine de Bétique était réputée : Strabon (III, 2, 6 ; traduction Lasserre 1966) écrit que les Turdétans "*livraient autrefois beaucoup de drap mais ils fournissent aujourd'hui davantage de ces laines du genre coraxines (laine noire) ; leur beauté est insurpassable et l'on comprend que les béliers reproducteurs se paient un talent*". Ces produits de qualité auxquels font plusieurs fois allusion Pline (*N.H.* VIII, 191) et Martial (en XII, 63, 3 par exemple) provenaient de moutons à laine fine que l'oncle de Columelle croisait avec des béliers "sauvages" pour l'améliorer encore (Columelle VII, 2). Toutefois, on ne possède aucune mention explicite concernant les aires de pacage et une éventuelle transhumance entre, par exemple, la plaine du *Baetis* et les plateaux de la région de Ségovie.

C'est entre ces deux zones que se développera, après la *reconquista*, le grand élevage transhumant dépendant du syndicat de la *Mesta* qui obtiendra ses privilèges dès 1273 (Klein, 1920). Sur quelques 800 km se déplaçaient alors les "brebis ambulantes". Cet essor du grand élevage transhumant est le fruit de circonstances particulières : la *reconquista* avait bouleversé les structures foncières, dépeuplée certaines régions et, comme après la Seconde guerre punique, libérée la place pour cet élevage en grand dont le débouché était l'exportation de laine vers l'Europe entière : des Pays-Bas à l'Italie drapière, par l'intermédiaire des marchands génois et florentins.

Que des conditions analogues aient été réunies en Hispanie après les guerres contre les Celtibères, puis contre les Astures et les Cantabres (entre 26 et 19 avant J.-C.) ne suffisent pas à inférer l'existence d'un élevage de ce type dans l'Antiquité. Toutefois nous savons que la Bétique était une région réputée pour ses brebis à laine fine qui, à l'époque moderne, étaient "ambulantes" et une récente étude du culte d'Hercule a montré que ses sanctuaires

⁽¹⁷⁾ Au cours de la table-ronde de Saint-Martin de Crau, un débat a porté sur la signification exacte de la mention de *procuratores* de gynécées par la *Notitia Dignitatum*. S'agissait-il seulement du lieu de résidence du fonctionnaire ou bien de l'emplacement effectif de l'atelier ? C'est bien la seconde proposition qui semble la bonne à la lecture de l'ensemble du dossier (Delmaire, 1989 : 443-449). Doit-on voir dans les dispositions de la règle pour les moniales de Césaire d'Arles au début du VI^e siècle un autre indice ? Le principal travail qui est prévu dans la journée concerne le filage et le tissage (Césaire, *Règles des Vierges*, 36-47) ; mais il est vrai que c'était l'activité féminine par excellence.

⁽¹⁸⁾ Sur les incendies provoqués par les bergers pour favoriser la pousse de l'herbe, voir Pasquinucci, 1990A.

jalonnaient des chemins de transhumance (Plácido, 1993), mais il faut attendre des données épigraphiques ou archéologiques pour confirmer l'existence du phénomène.

L'Afrique du Nord

Pour l'Afrique du Nord, les sources anciennes évoquent les succès de l'agriculture et de l'élevage carthaginois, aussi bien celui des chevaux, des bovins que des ovins (Gsell, 1920, 4 : 41-44), mais les mentions de transhumance sont éparpillées et concernent essentiellement des populations nomades ou semi-nomades (Leveau, 1988). Selon le Périple du Pseudo-Scylax (v.109), les Maces, une peuplade voisine de *Leptis Magna* pratiquait le nomadisme transhumant : "*ils passent l'hiver sur le littoral, en tenant leurs bestiaux dans des enclos; en été, l'eau manquant, ils les emmènent à l'intérieur de terres, au-dessus*" (traduction Gsell, 1920, 4 : 40). De même, aux temps de la guerre de Jugurtha, les Gétules d'Africa étaient des éleveurs encore partiellement nomades (Salluste, *Jugurtha*, 18-19). Plus tard, au VI^e siècle, Corippe (*Johannide*, livre II) et Procope (*Guerre Vandale*, 1, 9) évoquent les Frexes, population montagnarde semi-nomade qui élevait des moutons, des bovins et des chevaux. En Africa, des prospections archéologiques systématiques dans la région de *Cillium-Kasserine* ont conduit B. Hitchner (1995 : 32-33) à la conclusion que la romanisation du pays a entraîné une rupture notable dans les modes d'exploitation antérieurs. On assisterait au Haut-Empire à une sédentarisation des pasteurs semi-nomades, à un développement de l'oléiculture et, parallèlement, à celui de l'élevage à la fois sédentaire et transhumant auquel sont reliées un certain nombre de structures bâties.

Pour le Maroc, Michel Ponsich (1975-1976) a tenté de reconstituer des itinéraires de transhumance en suivant les emplacements des "chapelets de tumuli" préromains qui les jalonnaient. Ces sépultures auraient été implantées le long des chemins et auraient servi ultérieurement, et pratiquement jusqu'à nos jours, de points de rassemblement, de marchés à la viande et à la laine. Outre le fait qu'aucun élément tangible ne vient éclairer la relation entre *tumuli* et routes de transhumance, il paraît évident que l'auteur a en vue, non la transhumance de bétail appartenant à des propriétaires engagés dans la vie économique de l'Empire, mais plutôt celle qu'auraient pratiquée des populations nomades à partir de l'époque préromaine et jusqu'à la période contemporaine. Cette vie

pastorale sur des terroirs marginaux délaissés par les agriculteurs n'aurait guère été affectée par les événements historiques, encore que la question de l'élevage à l'époque romaine ne soit pas évoquée.

Aucune de ces formes d'élevage et de transhumance ne se rapproche de celles recherchées et les autres indices disponibles sont ambigus. Une inscription de Zaráï, petite localité au sud-est de Tebessa, donne le tarif des péages des marchandises en l'an 202 après J.-C.⁽¹⁹⁾. Le texte exempte les troupeaux allant aux pâturages; désigne-t-il ainsi des troupeaux transhumants? À qui appartenaient-ils, à des nomades, là encore, ou à des propriétaires pratiquant un élevage extensif? On ne sait. La situation de cette station d'octroi entre la Numidie et la Maurétanie Césarienne plaide toutefois pour la première hypothèse. De même, on ne sait à qui s'adresse précisément l'inscription d'Henchir Snobbeur (vers 186 après J.-C.) qui rapporte la plainte des agriculteurs contre les bergers dont les moutons détruisent les cultures⁽²⁰⁾. Ces bergers sont-ils des nomades ou des esclaves de grands propriétaires? Pratiquent-ils la transhumance?

Au total, pour l'Afrique aussi, les preuves manquent de l'existence d'un grand élevage transhumant dont les troupeaux sont possédés par de riches éleveurs participant à une économie complexe génératrice de forts profits, le cas de la région de *Cillium* restant à la fois isolé et d'interprétation incertaine.

Le grand élevage transhumant : signe d'une mutation économique?

Ce bref tour d'horizon permet de constater que notre documentation est extrêmement disparate, aussi bien sur le plan chronologique – la Grèce offre surtout des indications sur la période classique, l'Italie des données d'époque républicaine, la Gaule des renseignements datables de l'Empire – que géographique – il faut bien convenir que l'on ne sait rien de tangible sur le grand élevage transhumant dans la Péninsule Ibérique et en Afrique du Nord.

Il nous reste donc l'Italie, où la documentation est la plus claire, et la Gaule, où les recherches sur la Crau apportent un éclairage nouveau.

Première constatation banale : il existe bien un élevage spécialisé, singulièrement du mouton, clairement déconnecté des exploitations agricoles qui, bien entendu,

⁽¹⁹⁾ C.I.L. VIII, 4 508.

⁽²⁰⁾ C.I.L. VIII, 23956 : "Ils se plaignent que des troupeaux de moutons détruisent leurs cultures [...] contre votre ordre pour mener leurs bêtes à la pâture [...] et si un esclave y introduit des troupeaux à l'insu de son maître..." traduction de Ph. Leveau in Leveau *et al.*, 1993 : 199.

pratiquent à leur échelle l'élevage de toutes sortes d'animaux. Cet élevage en grand est attesté dès le II^e siècle en Italie du Sud et dès la déduction des colonies en Narbonnaise, singulièrement dans la colonie d'Arles⁽²¹⁾.

En Italie, les personnes impliquées dans ces pratiques sont des aristocrates romains ou plus rarement des notables locaux. Leur puissance leur permet d'accaparer les terres de l'*ager publicus*⁽²²⁾, de louer à bas prix les terres des colonies, voire d'acheter des terrains de parcours (comme le mentionne Varron, *R.R.* III, 1, 8). Varron écrit que cette activité, bien connue et noble, enrichit beaucoup de gens et il la met sur le même plan qu'un autre investissement, moins "noble" mais d'un rapport encore plus grand, la *pastio villatica*, élevage des animaux de basse-cour, des oiseaux et du gibier destinés à approvisionner le marché de la ville de Rome.

D'ailleurs, la grande masse de la paysannerie n'avait ni les moyens financiers, ni les capacités intellectuelles pour participer à ce mouvement. M. I. Finley (1975 : 139) écrit que le petit paysan qui ne peut même pas employer sa famille à temps complet est contraint à la diversification des cultures pour assurer sa subsistance et pour se tenir en marge du marché. Il n'a pas les moyens de s'y intégrer et la spécialisation dans des productions avantageuses demandées par les sanctuaires, les villes, l'armée, ne sont donc attractifs que pour les classes dominantes.

Selon M. I. Finley (1975 : 146), "*il manquait [aux Anciens] les techniques pour évaluer les différentes options, puis choisir entre elles, par exemple entre les mérites économiques relatifs de faire pousser ou d'acheter l'orge pour les esclaves et les échalas pour les vignes ; il manquait les techniques pour évaluer la rentabilité relative, dans des conditions données, de telle ou telle culture, ou des cultures et des pâturages. Parce qu'il leur plaisait d'être indépendants du marché en tant qu'acheteurs, de ne pas dépendre d'autrui pour le nécessaire, les propriétaires fonciers de l'Antiquité s'en remettaient à la tradition, à l'habitude, à la pratique empirique, et une de ces règles empiriques était qu'un pater familias devait être un vendeur, non un acheteur*".

Mais les possédants étaient bien entendu capables de raisonnement de bon sens dans des domaines où ils maîtrisaient, par le biais de l'action politique, à la fois les conditions de développement de certaines productions⁽²³⁾ et les débouchés⁽²⁴⁾. On se souvient que déjà Caton, à qui on demandait quel était le revenu le plus sûr, répondait "de bons pâturages", en second lieu "d'assez bons pâturages", en troisième "des mauvais" et en quatrième "des labours" (Pline, *N.H.* XVIII, 29 et Cicéron, *De Off.*, 2, 89). L'important réside ici dans la sûreté du revenu : cela indique que le rapport était à l'abri de grandes fluctuations aussi bien dans la production que dans la vente, ce qui peut s'expliquer par une demande en expansion.

En effet, si les possédants investissent dans ce type d'élevage, et si le système politique qu'ils dirigent organise au mieux de leurs intérêts les parcours du bétail, c'est pour en retirer un profit élevé et régulier, et donc qu'il existe une demande suffisamment constante et importante de laine pour assurer les débouchés. P. Garnsey (1988) pense que ce marché est surestimé, mais par rapport à quel référentiel ? Pour que l'élevage en grand des ovins ait été rentable, point n'est besoin que, dès le départ, la demande ait été considérable ; il suffit qu'elle ait augmenté parallèlement au développement de l'offre. Or, si l'élevage spécialisé du mouton, après avoir connu en Italie l'expansion que l'on pressent au cours des deux derniers siècles de la République, a été développé aussi en Narbonnaise, et peut-être en Espagne au cours du I^{er} siècle avant J.-C., cela est probablement dû à une augmentation de la demande. On assiste en effet à une véritable croissance économique entre 200 avant J.-C. et 200 après J.-C. dans l'espace romain : croissance de la population, de la surface mise en culture, des revenus, de la circulation monétaire, des impôts, de la spécialisation du travail, de la productivité individuelle et donc de la production globale aussi bien agricole que minière et manufacturière (Hopkins, 1983).

La population augmente : au début de l'Empire, celle de l'Italie aurait compté 20 millions d'habitants

(21) Ces pratiques ont pu être plus précoces dans les plaines du Languedoc, plus anciennement colonisées que celles de la Provence. La colonie de Narbone est déduite en 118 avant J.-C. et, en 81 avant J.-C., dans le *Pro Quinctio*, Cicéron plaide pour les propriétaires d'une *societas* qui possède de vastes pâturages peut-être situés en Languedoc (mention des pâturages au § 12).

(22) Sur cette question voir Corbier (1991 : 155).

(23) Comme par exemple cette mesure d'interdiction de plantations des vignes et des oliviers en Transalpine rapportée par Cicéron (*De Rep.*, III, 9, 16).

(24) On fait ici encore référence à Varron qui, à propos de la *pastio villatica*, rappelle que les débouchés sont assurés puisqu'il n'y a pas d'année sans nombreuses fêtes, repas publics, voire triomphes somptueux qui entraînent une demande accrue et donc un renchérissement (*R.R.* III, 2). Or qui donnent ces festins sinon les dirigeants ? La demande est donc artificiellement et culturellement entretenue pour le plus grand profit de la classe possédante.

environ⁽²⁵⁾. Les villes grossissent : Rome autour d'un million, Alexandrie, Antioche, Carthage la moitié moins, beaucoup de villes autour de 10 000 habitants⁽²⁶⁾. Même si l'élite foncière tend à subvenir à ses besoins par prélèvement sur la propre production de ses domaines, nombre d'habitants n'ont plus d'attache directe avec la production rurale et doivent donc acquérir des vêtements, des couvertures, voire des matelas et des tapis, tout autant que des produits alimentaires. Si les classes populaires de Rome achètent des *sagi*, manteaux grossiers importés de Gaule (Martial VI, 11, 7-8), c'est que –transports compris– ils sont moins chers que les productions italiennes équivalentes⁽²⁷⁾. Même les riches citadins se fournissent essentiellement chez les professionnels, sinon on ne comprendrait pas la présence des nombreuses inscriptions mentionnant des *sagarii*.

Les militaires aussi ont des besoins constants. Rome entretient en permanence, aux I^{er} et II^e siècles, environ 300 000 soldats qui disposent d'une solde suffisante pour se vêtir correctement. Les études de C. R. Whittaker (1989) tendent à montrer que dans la plupart des cas, le commerce destiné aux militaires a profité des circuits d'approvisionnement des armées. Le vin et l'huile par exemple voyageaient par bateaux dans des cargaisons mixtes avec le ravitaillement officiel. Il n'y a aucune raison de penser que cela était différent pour les vêtements, les cuirs ou la viande. Ces "exportations subventionnées" (selon le mot de C. R. Whittaker, 1989) formaient donc également un débouché assuré que l'augmentation des troupes au fil du temps a maintenu en expansion jusqu'au III^e siècle⁽²⁸⁾.

Par ailleurs, la diversification de l'offre de laines (rustiques, fines, colorées de diverses façons [Plin., *N.H.* VIII, 190-193]), et des produits finis (manteaux de tel ou tel endroit...) montre que chacun avait son usage et sa clientèle. De même, les besoins en cuir étaient considérables, aussi bien pour l'armée que pour les transports et les usages de la population civile : habillement, outres, câbles, harnachements... Enfin les villes nécessitaient un approvisionnement en produits laitiers et en viande, constant et

organisé dont les fouilles archéologiques commencent à nous donner une idée grâce à la découverte de dépotoirs de bouchers et de charcutiers (Rodet-Belarbi et Yvinec, sous-presse, 1990 ; Leguilloux, 1991).

La diversité des acteurs suppose une monétarisation de l'économie et il me paraît significatif que les bergeries de Crau aient livré un numéraire relativement abondant. Alors que dans les *villae* où les habitants vivaient en circuit fermé, on ne trouve généralement que peu de pièces, toutes les bergeries recelaient de nombreuses monnaies perdues et des petits dépôts volontairement enfouis qui montrent que, même si l'essentiel des transactions telles que la location des pâturages ou la vente de la laine et des troupeaux se faisait à la ville entre notables ou leurs agents, les bergers étaient peu ou prou intégrés dans une économie monétaire : vente d'une partie des bêtes, achats de subsistances.

Enfin, les classes dominantes avaient la mainmise sur la transformation de la laine en tissu par le filage et le tissage exécutés par leurs esclaves ou leurs dépendants soit en ville, soit le plus souvent dans les agglomérations secondaires et les *villae*⁽²⁹⁾.

Les conditions paraissent avoir été réunies pour un développement de l'élevage spécialisé des ovins fondé sur une demande en augmentation de laine et de viande, des échanges à longue distance. Cette forme d'élevage était maîtrisée par une classe de possédants qui savait très bien gérer ses intérêts (Rathbone, 1991). C'est un des signes de rupture d'avec l'économie d'autosubsistance marquée par la polyculture diversifiée. Une rupture analogue est également décelable dans l'essor de cultures spécialisées comme la vigne et l'olivier en Italie à partir, là aussi, du début du II^e siècle, puis dans les provinces d'Occident à des époques variables, dès Auguste pour la Péninsule Ibérique, à partir des Flaviens pour la Gaule, au II^e siècle pour l'Afrique. Elle trouve aussi des parallèles, certes plus limités, mais significatifs, dans les investissements réalisés dans les fermes pratiquant la *pastio villatica* ou la pisciculture et l'on commence à entrevoir des élevages spécialisés de bovins dans le Nord

(25) L'évaluation de la population italienne ne cesse d'alimenter des débats entre les partisans d'un chiffre autour de 5 millions et ceux d'un chiffre beaucoup plus élevé. Récemment E. Lo Cascio (1994 : 116) après avoir repris l'ensemble des sources aboutit à une estimation haute, de l'ordre de 20 millions.

(26) Pour la Gaule, C. Goudineau (1980, 310) estime que quelques grandes villes, Lyon, Narbonne, Trèves, etc., ont pu comprendre entre 20 000 et 30 000 habitants et que la majorité des autres devaient rassembler 5 000 habitants en moyenne.

(27) Selon le schéma économique de Von Freyberg (1989), la cherté de la vie en Italie est liée aux transferts de capitaux (rentes foncières, impôts, profits commerciaux) tirés des provinces qui entraînent une hausse de la masse monétaire et de la demande de biens en Italie (sur ces questions voir la mise au point de J. Andreau, 1994 : 196-197).

(28) Septime Sévère par exemple créa trois nouvelles légions "Parthiques" : Le Bohec, 1989 : 206.

(29) Cette pratique attestée par le Digeste 32, 7, 6 par exemple, est fréquemment signalée dans les fouilles archéologiques par des concentrations de pesons de métiers à tisser.

de la Gaule pour la production du lait et de la viande destinés à la consommation urbaine (Lepetz, 1995).

Le système de production et d'échange devint alors de plus en plus complexe, donc fragile. Créé dans une période d'expansion régulière de la demande, il est logique qu'il ait mal résisté à une récession de celle-ci. La chute démographique qui se manifeste dans l'Empire à la fin du règne des Antonins, la perturbation des échanges avec la Gaule interne à partir du milieu du III^e siècle⁽³⁰⁾, mit en cause cette dynamique : une dépression est sensible dans le grand élevage en Crau de même que nombre de *villae* cessèrent leurs productions spécialisées, voire furent abandonnées (Brun et Congès, 1996). Certes, l'on assista à une reprise nette de l'élevage transhumant en Crau, aux IV^e siècle, mais les raisons politiques paraissent déterminantes : Arles devint alors une ville favorisée par le pouvoir impérial, où séjournaient de nombreux sénateurs et fonctionnaires assurant une nouvelle demande en laine de qualité ainsi qu'en viande. La présence de troupeaux en Crau est encore attestée au V^e et VI^e siècles –mais sont-ils encore importants ? – ; au-delà, aussi bien les vestiges

archéologiques que les textes sont muets. On retire l'impression d'une considérable régression et d'une disparition de la grande transhumance qui ne réapparaîtra –les historiens du Moyen Âge l'ont bien montré (Sclafert, 1959 ; Coulet, 1978 et 1986)– qu'à partir du XII^e siècle. Pourrait-on déceler de telles fluctuations en Italie ? Cela est probable en tout cas pour le Haut Moyen Âge qui, selon Wickham (1985), vit une considérable récession et probablement une disparition de la grande transhumance : les conditions qui avaient causé son apparition et son développement, notamment l'existence d'un marché stable de la laine de qualité, avaient disparu.

Ainsi, dans les deux cas les mieux documentés, l'essor du grand élevage transhumant correspond à une manifestation de la mutation économique que connaît le bassin méditerranéen à la fin de la République et au début de l'Empire : il demande un contexte particulier pour se développer (domination de grands propriétaires, unification politique, croissance de la consommation urbaine et de la demande manufacturière) ; lorsque ces conditions ne sont plus réunies, il régresse et disparaît.

⁽³⁰⁾ La littérature sur la crise de la seconde moitié du III^e siècle en Gaule est très abondante : sur les aspects militaires, Demougeot (1969, 463 sq.), sur les aspects économiques, Jullian (1920-1926, rééd. 1993, 321 sq.) ; Rémondon (1980 : 109-114) ; sur les aspects régionaux en Narbonnaise, Fiches (1996).

Bibliographie

- ANDRÉ J., 1969.– *Plin l'Ancien, Histoire naturelle, XXI*. Paris : Les Belles Lettres.
- ANDREAU J., 1994.– L'Italie impériale et les provinces. Déséquilibre des échanges et flux monétaires. In : *L'Italie d'Auguste à Dioclétien*. Rome : École Française, p. 175-203.
- BADAN O., BRUN J.-P. et CONGES G., 1995.– Les bergeries romaines de la Crau d'Arles et les origines de la transhumance en Provence. *Gallia*, 52 : 263-310.
- BAEHREL R., 1961.– *Une croissance : la Basse-Provence rurale (fin du XVI^e siècle -1789)*. Paris : SEVPEN.
- BARKER G. 1989.– The archaeology of the Italian shepherd. *Proceedings of the Cambridge Philological Society*, 215 : 1-19.
- BARKER G. et GRANT A., 1991.– Ancient and Modern pastoralism in central Italy : an interdisciplinary study in the Cicolano Mountains. *Papers of the British School at Rome*, 61 : 15-88.
- BARKER G., LLOYD J. et WEBLEY D., 1978.– A classical landscape in Molise. *Papers of the British School at Rome*, 46 : 35-51.
- BENOIT F., 1931.– In : Masson (P.), *Encyclopédie de Bouches-du-Rhône*, IV, 1931.
- BRAUDEL F., 1986.– *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. Paris : A. Colin (6e ed.).
- BRUN J.-P. et CONGES G., 1996.– Une crise agraire en Provence au III^e siècle ? In : J.-L. Fiches dir., *La crise du III^e siècle dans le Midi de la Gaule*. Antibes : ADPCA, p. 233-256.
- CLEARY M.C. et DELANO SMITH C., 1990.– Transhumance reviewed : past ans present practices in France and Italy. In : R. Maggi, R. Nisbet et G. Barker eds., *Archeologia della pastorizia nell'Europa meridionale. Rivista di Studi Liguri*, 56 : 21-38.
- CONGES G., BRUN J.-P. et ROTH-CONGES A., 1992.– L'évolution d'un quartier suburbain d'Arles : L'Esplanade. *Provence Historique*, 167-168 : 119-133 (*Autour de Paul-Albert Février*).
- CORBIER M., 1983.– Fiscus et patrimonium : the inscription and transhumance in the Abruzzi ? *Journal of Roman Studies*, 73 : 126-131.

- CORBIER M., 1991.— La transhumance entre le Samnium et l'Apulie : continuités entre l'époque républicaine et l'époque impériale. In : *La romanisation du Samnium aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C.* Naples : Centre J. Bérard, p. 151-176.
- COSTE P., 1986.— La transhumance n'est plus éternelle. In : *Histoire et actualité de la transhumance en Provence. Les Alpes de Lumière*, 95/96 : 6-10.
- COULET N., 1978.— Sources et aspects de la transhumance des ovins en Provence au Bas Moyen-Âge. *Le monde alpin et rhodanien* : 213-247.
- COULET N., 1986.— Les débuts d'un système (XIII-XV^e siècles). In : *Histoire et actualité de la transhumance en Provence. Les Alpes de Lumière*, 95-96 : 50-55.
- DEMOUGEOT E., 1969.— *La formation de l'Europe. Les invasions barbares*, I. Paris : Aubier.
- DELMAIRE R., 1989.— *Largesses sacrées et Res Privata. L'aerarium impérial et son administration du IV^e au VI^e siècle.* Rome : École Française (Coll. EFR, 121).
- DINDOF L., 1916-1919.— *Dion Chrysostome, Logoi*. Leipzig : Teubner.
- FICHES J.-L. dir., 1996.— *La crise du III^e siècle dans le Midi de la Gaule*. Antibes : ADPCA.
- FINLEY M. I., 1975.— *L'économie antique*. Paris : Éditions de Minuit.
- FORBES H., 1995.— The identification of pastoralist sites within the context of estate-based agriculture in Ancient Greece. *Annual of the British School at Athens*, 90 : 326-338.
- FORSTER E. S. et HEFFNER E. H., 1968.— *Lucius Junius Moderatus Columella. On agriculture*, II. Cambridge (MA) : Harvard University Press.
- FRAYN J. M., 1984.— *Sheep-rearing and the wool trade in Italy during the Roman Period*. Londres : Arca.
- FREYBERG H. U. von, 1989.— *Kapitalverkehr und Handel im römischen Kaiserreich (27 v Chr.-235 N. Chr.)*. Fribourg-en-Brigau : Schr. des Int. für Allgem. Wirtschaftsforsch. der Albert-Ludwig-Univ. 32, 198 p.
- GABBA E., 1988.— La pastorizia nell'età tardo-imperiale in Italia. In : C. R. Whittaker éd., *Pastoral economies in classical Antiquity*. Cambridge : University Press, p. 136-142.
- GARNSEY P., 1988.— Mountain economies in southern Europe. In : C. R. Whittaker éd., *Pastoral economies in classical Antiquity*. Cambridge : University Press, p. 196-209.
- GEORGOUDI St., 1974.— Quelques problèmes de la transhumance dans la Grèce ancienne. *Revue des études grecques*, 87 : 155-185.
- GIARDINA A., 1981. — Allevamento ed economia della selva in Italia meridionale : trasformazioni e continuità. In : A. Giardina et F. Schiavone eds., *Società romana et produzione schiavistica*, I. Bari : Laterza, p. 87-113.
- GOUDINEAU Ch., 1980.— La ville antique. In : G. Duby dir., *Histoire de la France urbaine*. Paris : Seuil.
- GOUDINEAU Ch., 1988.— Le pastoralisme en Gaule. In : C.R. Whittaker éd., *Pastoral economies in classical Antiquity*. Cambridge : University Press, p. 159-170.
- GOUJARD R., 1975.— *Caton - De l'agriculture*. Paris : Les Belles Lettres.
- GRELLE F., 1981.— Canosa, Le istituzioni, la società. In : A. Giardina et A. Schiavone eds., *Società romana et produzione schiavistica*, I. Bari : Laterza, p. 181-225.
- GRENIER A., 1905.— La transhumance des troupeaux en Italie et son rôle dans l'histoire romaine. *MEFR*, 25 : 293-328.
- GROS P., 1995.— Hercule à Glanum, Sanctuaires de transhumance et développement "urbain". *Gallia*, 52 : 311-331.
- GSELL St., 1920.— *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, IV, la civilisation carthaginoise*. Paris : Hachette.
- GUIRAUD Ch., 1985.— *Varron, Économie rurale, livre II*. Paris : Les Belles Lettres.
- HITCHNER R. B., 1995.— Image and reality. The changing face of pastoralism in the Tunisian High Steppe. In : *Landuse in the Roman Empire. Analecta Romana Instituti Danici Supplementum XXII*. Rome : L'Erma di Bretschneider, p. 27-43.
- HODKINSON S., 1988.— Animal husbandry in the Greek Polis. In : C. R. Whittaker éd., *Pastoral economies in classical Antiquity*. Cambridge : University Press, p. 35-74.
- HODKINSON S., 1990.— Politics as a determinant of pastoralism : the Case of Southern Greece, ca 800-300 B.C. In : R. Maggi, R. Nisbet et G. Barker eds., *Archeologia della pastorizia nell'Europa meridionale. Rivista di Studi Liguri*, 56 : 139-164.
- HOEG C., 1925.— *Les Saracatsans, une tribu nomade grecque*. Paris et Copenhague.
- HOPKINS K., 1983.— Introduction. In : P. Garnsey, K. Hopkins et C. R. Whittaker eds., *Trade in the ancient economy*. Berkeley : University of California Press, p. 9-25.
- ISAGER S. et SKYDSGAARD J. E., 1992.— *Ancient Greek agriculture*. London : Routledge.
- IZAAC H. J., 1933.— *Martial, Épigrammes*. Paris : Les Belles Lettres.

- JULLIAN C., [1920-1926] 1993.– *Histoire de la Gaule*. Paris : Hachette (réed.).
- KLEIN J., 1920.– *The Mesta : a study of Spanish economic History 1273-1836*. Cambridge : University Press.
- LASSERRE F., 1966.– *Strabon, Géographie, tome II*. Paris : Les Belles Lettres.
- LE BOHEC Y., 1989.– *L'armée romaine*. Paris : Picard.
- LEGUILLOUX M., 1991.– Note sur la découpe de boucherie en Provence romaine. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 24 : 279-288.
- LEGUILLOUX M., sous presse.– À propos de la charcuterie en Gaule romaine. Un exemple à Aix-en-Provence (Z.A.C. Sextius-Mirabeau). *Gallia*, 54.
- LEPETZ S., 1995.– Des animaux et des hommes en France du Nord à la période romaine. *Anthropozoologica*, 22 : 77-80.
- LEVEAU Ph., 1988.– Le pastoralisme dans l'Afrique antique. In : C. R. Whittaker éd., *Pastoral economies in classical Antiquity*. Cambridge : University Press, p. 177-195.
- LEVEAU Ph., SILLIERES P. et VALLAT J.-P., 1993.– *Campagnes de la Méditerranée romaine*. Paris : Hachette.
- LO CASCIO E., 1994.– La dinamica della popolazione in Italia da Augusto al III secolo. In : *L'Italie d'Auguste à Dioclétien*. Rome : École Française, p. 91-125.
- LOUIS P., 1969.– *Aristote. Histoire des animaux, tome III*. Paris : Les Belles Lettres.
- MÜLLER C., 1855-1861.– *Geographi graeci minores*. Paris : Didot.
- PASQUINUCCI M., 1979.– La transumanza nell'Italia romana. In : E. Gabba et M. Pasquinucci eds., *Strutture agrarie e allevamento transumante nell'Italia romana (II-I sdc. A. C.)*. Pisa : Giardini, p. 75-182.
- PASQUINUCCI M., 1990.– Aspetti dell'allevamenti transumante nell'Italia centro-meridionale fra l'età arcaica e il medioevo. Il caso della Sabina. In : R. Maggi et al., eds., *Archeologia della pastorizia nell'Europa meridionale. Rivista di Studi Liguri*, LVI : 165-178.
- PASQUINUCCI M., 1990A.– La transumanza e il paesaggiol. In : *Atti Giornate Internazionale Studio sulla transumanza*, (L'Aquila-Foggia, 1984). L'Aquila : Deputazione Storia Patria, p. 29-38.
- PERRIER X., 1992.– Un établissement rural gallo-romain sur le Larzac (La Cavalerie), Vivre en Rouergue. *Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 6 : 85-94
- PIGANIOL A., 1962.– *Les documents cadastraux de la colonie romaine d'Orange*. Paris : CNRS (*Gallia*, 16e suppl.).
- PLÀCIDO D., 1993.– Le vie di Ercole nell'estremo Occidente. In : A. Mastrocinque éd., *Ercole in Occidente*. Trenta : Università degli studi, p. 63-80.
- PONSICH M., 1975-1976.– Voies de transhumance et peuplement préromains au Maroc. *Bulletin d'Archéologie Algérienne*, 6 : 15-40.
- RATHBONE D., 1991.– *Economic rationalism and rural society in third-century A.D. Egypt. The Heronimos archive and the Appianus estate*. Cambridge : University Press.
- REMONDON R., 1980.– *La crise de l'Empire romain*. Paris : PUF (2e ed. complétée).
- RODET-BELARBI I. et YVINEC J. H., 1990.– Boucheries et dépotoirs de boucherie gallo-romains. *Anthropozoologica*, 13: 19-26.
- SCLAFERT T., 1959.– *Cultures en Haute-Provence. Déboisements et pâturages au Moyen-Âge*. Paris : SEVPEN.
- SKYDSGAARD J. E., 1988.– Transhumance in ancient Greece. In : C. R. Whittaker éd., *Pastoral economies in classical Antiquity*. Cambridge : University Press, p. 75-86.
- SINTES Cl., 1992.– L'évolution topographique de l'Arles du Haut-Empire à la lumière des fouilles récentes. *Journal of Roman Archaeology*, 8 : 130-147.
- THOUVENOT R., 1940.– *Essai sur la Province romaine de Bétique*. Paris : De Boccard.
- VERNHET A., 1981.– Un four de La Graufesenque (Aveyron), La cuisson des vases sigillés. *Gallia*, 39 : 23-43.
- VOLPE G., 1990.– *La Daunia nell'eta della romanizzazione*. Bari : Edipuglia.
- WHITTAKER C. R., 1988.– Introduction. In : C. R. Whittaker éd., *Pastoral economies in classical Antiquity*. Cambridge : University Press, p. 1-5.
- WHITTAKER C. R., 1989.– *Les frontières de l'Empire romain*. Paris : Les Belles Lettres.
- WICKHAM C., 1982.– *Studi sulla società degli Apennini nell'Alto Medioevo : Contadini, signori, e insediamento nel territorio di Valva (Sulmona)*. Bologna : Quaderni del Centro Studi Sorelle Clarke.
- WICKHAM C., 1985.– Pastoralism and underdevelopment in the Early Middle Ages. In : *L'Uomo di fronte al mondo animale nell'Alto Medioevo, Settimane di studio di Spoleto (1983)*. Spoleto : Centro Italiano di Studi sull'Alto-Medioevo, p. 401-451.